

LE SAINT-ESPRIT

Le Saint-Esprit constitue le gage de l'héritage du royaume des cieux. « Parler en langue » témoigne de la réception du Saint-Esprit.

LA RECEPTION DU SAINT-ESPRIT CONSTITUE LE GAGE DE NOTRE HERITAGE DU ROYAUME DES CIEUX

1. Pour accéder au royaume des cieux, il faut renaître du Saint-Esprit. (Jn 3.5 ; Tt 3.5)
2. C'est grâce au Saint-Esprit que nous pouvons avoir la vie éternelle. (Rm 8.11 ; Jn 4.14)
3. Il témoigne que nous sommes enfants de Dieu. (Rm 8.16 ; Ga 4.6-7)
4. Il constitue le gage de notre accès au royaume des cieux. (Ep 1.13-14 ; 2 Co 1.20-22)

« PARLER EN LANGUE » TMOIGNE DE LA RECEPTION DU SAINT-ESPRIT

1. Croire en Jésus ne signifie pas que l'on ait reçu le Saint-Esprit. (Ac 19.1-6)
2. Se faire baptiser ne signifie pas que l'on reçoit le Saint-Esprit. (Ac 8.15-17)
3. Faire de bonnes œuvres ne signifie pas que l'on ait reçu le Saint-Esprit. (Ac 10.2, 22, 44-46)
4. Servir le Seigneur avec zèle, ne signifie pas que l'on ait reçu le Saint-Esprit. (Mt 19.27 ; Ac 1.4-5)
5. D'après les expériences rapportées dans les Actes des apôtres, seul « parler en langue » témoigne de la réception du Saint-Esprit :
 - a) Au jour de la Pentecôte (Ac 2.1-4)
 - b) L'exemple de la famille de Corneille (Ac 10.44-46 ; 11.15-18)
 - c) L'exemple des disciples d'Ephèse (Ac 19.1-6)
 - La langue spirituelle est incompréhensible par les hommes. (1 Co 14.2 ; Rm 8.26)
 - Lorsque la langue spirituelle s'adresse à Dieu, l'interprétation n'est pas nécessaire. (1 Co 14.2 ; 14, 16 ; Rm 8.27)
 - Lorsque la langue spirituelle est destinée à l'assemblée, Dieu inspirera quelqu'un pour qu'il la comprenne afin qu'il serve d'interprète aux membres de l'Eglise. (1 Co 12.10 ; 14.26-28 ; Ac 2.5-11)

CONTACT : CONTACTVJE@TJC.ORG | [HTTPS://TJC.ORG/FR](https://tjc.org/fr)



JESUS, LE DIEU UNIQUE ET VERITABLE : Le Seigneur Jésus-Christ est la Parole faite chair. Il est mort sur la croix pour racheter les pécheurs. Ressuscité au 3^{ème} jour, Il est monté au ciel. Il est le seul Sauveur de l'humanité, le créateur du ciel et de la terre, le Dieu unique et véritable. (1 Tm 3.16 ; 1 Co 15.3-4 ; Ac 4.12)

LA SAINTE BIBLE : Elle est constituée de l'Ancien et du Nouveau Testament. Inspirée de Dieu, elle forme la source de la vérité et fournit le modèle de la vie chrétienne. (2 Tm 3.16)

L'EGLISE - LA VERITABLE JESUS EGLISE : La Véritable Jésus Eglise a été établie par notre Seigneur Jésus, par le Saint Esprit, au temps de la "pluie de l'arrière-saison". C'est le rétablissement de l'Eglise apostolique à la fin des temps. (Jl 2.23 ; Am 9.11)

LE BAPTEME DE L'EAU : C'est le sacrement pour le pardon des péchés et la renaissance. Il doit être administré dans l'eau vive de source naturelle (rivière, fleuve, mer...). Celui qui administre le baptême doit être envoyé par l'Eglise et doit lui-même être baptisé d'eau et d'Esprit Saint. Il administre le baptême au nom du Seigneur Jésus-Christ. Celui qui reçoit le baptême doit être entièrement immergé dans l'eau, tête baissée. (Jn 3.5 ; Mt 3.16 ; Ac 2.38, 10.48)

LE SAINT-ESPRIT : La preuve de la réception du Saint-Esprit est le « parler en langues ». Celui-ci constitue le gage de notre héritage du royaume des cieux. (Rom 8.16 ; Ep 1.13-14)

LE LAVEMENT DES PIEDS : Ce sacrement permet d'avoir part avec le Seigneur Jésus. Il permet aussi de se rappeler constamment notre devoir d'amour, de sainteté, d'humilité, de pardon et de service. Toute personne qui a reçu le baptême d'eau doit avoir les pieds lavés au nom du Seigneur Jésus-Christ. Quant au lavement réciproque des pieds, qui n'est pas un sacrement, il peut être pratiqué lorsqu' il est jugé approprié. (Jn 13.1-7)

LA SAINTE CENE : La Sainte Cène est le sacrement pour commémorer la mort du Seigneur Jésus-Christ. Il nous permet de partager la chair et le sang de notre Seigneur et d'être en communion avec Lui, afin de ressusciter au dernier jour et d'avoir la vie éternelle. Ce sacrement devrait être célébré le plus souvent possible. Un seul pain sans levain et du jus de raisin doivent être utilisés. (1 Co 10.17, 11.26 ; Jn 6.53 ; Mc 14.24-25)

LE SABBAT : Le jour du Sabbat, le 7^{ème} jour de la semaine (samedi), est un jour saint, béni et sanctifié par Dieu. Il doit être observé sous la grâce du Seigneur pour se souvenir de Sa création et du salut qu'Il nous a donné, et cela, dans l'espérance du repos éternel. (Gn 2.2-3 ; Hé 4.9-11)

LE SALUT : Le Salut est offert par la grâce de Dieu par le moyen de la foi. Le croyant doit s'appuyer sur le Saint Esprit pour se sanctifier, adorer Dieu et aimer son prochain. (Ep 2.8)

L'AVENEMENT DU SEIGNEUR JESUS : Lors de sa seconde venue, au dernier jour, notre Seigneur Jésus-Christ descendra du ciel pour juger le monde. Les justes recevront la vie éternelle et les méchants, la condamnation éternelle. (Mt 25.31-34 ; 1 Th 4.16-17)